

TEMPPO

ACCUEIL DE LOISIRS
PÉRISSOLAIRE MUNICIPAL

NIVEAU
CE2/CM


Riorges
LA VILLE NATURE

BOURG ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

DU 24 AVRIL AU 7 JUILLET 2023 INCLUS

INSCRIPTIONS OUVERTES DU 20 MARS AU 7 AVRIL

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

*Adhésion annuelle par enfant : 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial,
pour une participation illimitée aux activités (sous réserve de places disponibles)*

LUNDI

JUDO. Teste les sports d'opposition (jeux de lutte et judo) en t'amusant !
Au programme : apprentissage des chutes, vocabulaire et code du judo.
Yeste de kimono et ceinture prêtées. Atelier encadré par Christophe Debatisse, professeur de judo au Dojo Riorgeois.

MARDI

CRÉA' SURPRISES Ouvre ta pochette mystère ! Tu y trouveras du matériel et une proposition pour créer un personnage. Laisse toi porter par ton imagination et ton talent fera le reste !
Atelier encadré par Virginia de Girandon Bert Créatio.

JEUDI

JEUX DE FRISBEE Sur des cibles ou par équipes, il existe toutes sortes de jeux que tu peux pratiquer avec un frisbee. Allez, lance-toi !
Atelier encadré par Evelyne Catheland.

VENDREDI

TABL EAUX SUR BOIS Réalise un tableau en relief sur support bois et découvre les techniques de la mosaïque et de la peinture ! *Atelier encadré par Béatrice Combaret.*

Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'extérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent évers remplacements si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.).

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes pour l'enfant.
Il est préférable que celui-ci choisisse librement !

AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous.
Inscription auprès des enseignants.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières.
Dérogation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo – contactez le service Enseignement.



S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2022-2023

INSCRIPTION EN MAIRIE

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des premières périodes, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services proposés. La sélection des activités se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la Ville : www.riorges.fr.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Riorgeois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou téléchargeables sur le Portail Famille).

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fourni soit : une attestation de quotient familial CAF, votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource impossible. *Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisiriorges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau*

DU 20 MARS AU 7 AVRIL SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, l'année est divisée en trois périodes. Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elle s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la Ville : www.riorges.fr. Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la troisième période (du 24 avril au 7 juillet 2023) est ouverte du 20 mars au 7 avril inclus. **La validation des choix sera consultable** sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes enfants », à partir du lundi 10 avril.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT



SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - service.enseignement@riorges.fr

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 24 - service.jeunesse@riorges.fr

WWW.RIORGES.FR

